



**TENDANCES REGIONALES :
VERS UN ACCROISSEMENT DES
ZONES DE LUTTE**

En 2021, les surfaces prospectées ont progressé de plus de 20% par rapport à l'année précédente. FREDON a organisé et prospecté avec les viticulteurs plus de 26 800 ha dans les départements/foyers de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône et de la Savoie.

Les conditions climatiques du millésime ont entraîné une forte expression des symptômes de jaunisses cette année encore, ce qui a nécessité d'effectuer plus de 11 000 prélèvements pour analyses = 53% des ceps symptomatiques sont flavescents.

Cette année, 26 communes ont été nouvellement détectées contaminées FD, sur l'ensemble de la région.

Les 3 types de surveillance :

- La prospection fine (exhaustive), à laquelle les viticulteurs sont appelés à participer. Elle permet à terme de supprimer le réservoir de maladie. Les viticulteurs sont venus en appui des équipes Fredon sur la 50% de la surface prospectée cette année.

- La prospection en bord de parcelle, réalisée par les inspecteurs Fredon dans la zone délimitée. Elle permet notamment de détecter les nouveaux foyers.

- La prospection des environnements de pépinières et vignes mères de toute la région. Cette prospection vient compléter les contrôles de FranceAgrimer sur la production de matériel de multiplication végétal.

**BILAN 2021
Flavescence dorée**

Chiffres clés :

Surface prospectée	26 800 ha
Nombre de ceps symptomatiques	85 455
Dont Nombre de ceps contaminés FD	45 526
Nombre de parcelles contaminées FD	3 000
Surfaces contaminées FD	1 590 Ha

Rappel :

L'arrachage des ceps contaminés doit être effectué **avant le 31 mars 2022**, c'est-à-dire avant le redémarrage de la végétation et l'éclosion des larves de la cicadelle vectrice (*Scaphoideus titanus*).

Cet arrachage doit être correctement réalisé. Couper ou casser les ceps au niveau du sol n'est pas suffisant car un certain nombre de porte-greffes vont émettre des rejets. Le porte-greffe étant porteur sain de la maladie, il n'exprimera pas les symptômes mais restera



Bilan département du Rhône

En 2021, la surveillance s'est déroulée du 1er septembre au 29 octobre.

8164 hectares ont été prospectés (79 % de la surface prévue). 24564 ceps symptomatiques ont été observés. 4441 échantillons ont été effectués pour déterminer le type de jaunisse.

615 parcelles et 8491 ceps sont contaminés par la Flavescence dorée.

2 parcelles dépassent 20% de contamination à Saint-Germain-Nuelles, cela représente 0.70 hectares). Ces deux parcelles seront arrachées en totalité.

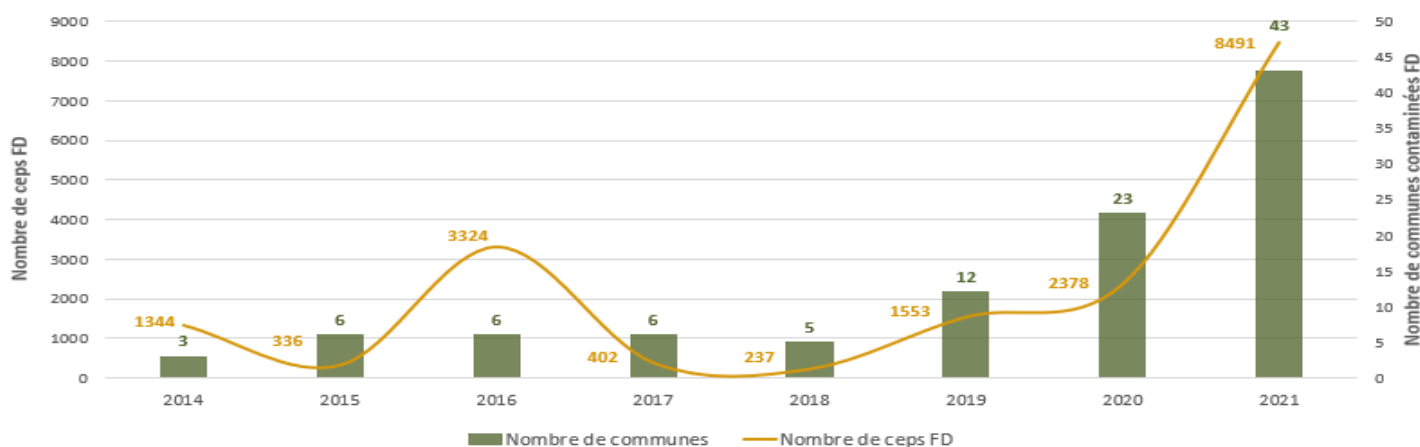
Beaucoup de nouvelles communes contaminées

Cette année, le nombre de communes contaminées augmente très fortement. Il était de 23 en 2020 et passe à 43 en 2021 et aucune partie du vignoble ne semble épargnée.

Une expansion de la maladie inquiétante

En 2020, 2378 ceps contaminés par la flavescence dorée avaient été découverts. Ce chiffre passe à 8491 en 2021, soit une progression de 357 %. Les 4 communes les plus touchées totalisent 53 % des ceps malades. Ce sont Cercié (1305 ceps FD), Saint-Germain Nuelles (1257 ceps FD), Lantignié (1101 ceps FD) et Quincié (833 ceps FD). La cicadelle vectrice, très présente sur ce vignoble, n'est pas totalement maîtrisée, ce qui ne permet pas d'enrayer l'expansion de la maladie.

Flavescence dorée Rhône : Evolution du nombre de communes et de ceps contaminés depuis 2014



FREDON AURA - Siege social
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PIREST

Délégation Auvergne
83, avenue de l'Europe
63370 LEMPDES



tel : 04 37 43 40 70
fax : 04 37 43 40 75

tel : 04 73 42 14 63
fax : 04 73 42 14 61



contact@fredon-aura.fr
www.fredon.fr/aura